

## Le Concours Dunamis dévoile ses finalistes



Publié le 12 Mars 2011

Stéphane St-Amour 

**On connaît les finalistes qui se disputeront les treize statuettes remises dans le cadre du 30e anniversaire du Gala Dunamis, le 6 avril prochain, au Sheraton Laval.**

De la quarantaine de finalistes qualifiés, dix ont eu la distinction d'être retenus dans deux catégories différentes, soit le maximum permis par le concours.

Il s'agit d'Industrie de Palettes Standard (IPS), Joanel, TERIS Services d'approvisionnement, Centre Yoga Santé Laval, Perry Pièces d'Auto Laval, Autos Excelsior Chomedey Scion, Physio Extra, CLIC International, Portes de garage Piéton GL et Embrionix Design.

### Nouvelle catégorie

Pour son 30e Gala, la Chambre de commerce et d'industrie de Laval a choisi d'instaurer une nouvelle catégorie pour compenser la Soirée Reconnaissance de Tourisme Laval, qui fait relâche en 2011.

Si au moment de [l'annonce de l'intégration des deux galas](#), l'automne dernier, il avait été mentionné que trois prix célèbreraient l'industrie touristique, les organisateurs se sont depuis ravisés pour s'en tenir à un seul prix.

Incidemment, Ciel Aventure Québec, mieux connu sous la dénomination sociale SkyVenture Montréal, la Corporation du Mondial Choral et le Parc de la Rivière-des-Mille-Îles/Éco-Nature sont en lice pour le Prix «Tourisme Laval».

### Catégories

De [tous les finalistes](#) à cette soirée où l'on saluera les entreprises les plus méritantes de la dernière année, cinq jeunes gens d'affaires prétendent au seul prix qui soulignera le succès individuel, si l'on exclut le Méritas Hommage dont on connaît déjà le récipiendaire.

Ainsi, dans la catégorie Cadre, entrepreneur ou professionnel de moins de 35 ans, on retrouve Eric Désabrais (Optika), Frank Devito (Groupe Premier Médical), Pierre-Luc Girard (Jarry Bazinet Avocats & conseillers d'affaires), Pierre-Étienne Simard (Bio-K Plus International) et Christopher Skeete (CAS MÉDIC).

Les autres prix couronneront les entreprises de l'année pour chacune des catégories suivantes : Développement durable/Écocitoyenneté; Distributeur/Grossiste; Entreprise d'économie sociale; Entreprise de service; Entreprise manufacturière; Gestion du capital humain; Innovation; Nouvelle Entreprise; Projet d'investissement et Relève entrepreneuriale ou familiale.

Dans le but d'assurer le respect des règles du Concours et la transparence du processus, la Chambre a confié à la firme d'avocats Deveau Bourgeois Gagné Hébert & Associés la responsabilité d'encadrer les travaux du jury, que présidait Marie-Claude Frigon, associée de RSM Richter Chamberland.

### Le "choix" des membres

Enfin, un 14e prix, hors-concours celui-là, sera décerné à l'une des huit sociétés nommées «Entreprise du mois» entre avril 2010 et février 2011. L'entreprise lauréate sera celle qui aura reçu le plus grand nombre d'appui de la part des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval. Ceux-ci ont jusqu'au 18 mars pour faire valoir leur choix. Pour information, on visite le site [www.ccilaval.qc.ca](http://www.ccilaval.qc.ca)